



LA LETTRE DE PVSM

Place au Vélo à Saint-Maur

Mars 2011

1) RETOUR SUR NOS ACTIONS

Un Café-Débat de qualité le mardi 1er mars

Le premier café-débat organisé par PVSM a eu lieu mardi 2 mars au café « A Tout Va Bien », place d'Adamville. L'assistance était principalement composée de membres de PVSM, mais également de candidats aux prochaines élections et de présidents d'associations. Nous remercions vivement Véronique Michaud (Club des Villes et Territoires Cyclables) ainsi que Christian Collin (Rue de l'Avenir) pour leurs exposés. Ce café-débat a été filmé et **une vidéo sur le site et un DVD sont en préparation.**

En attendant, voici deux remarques extraites des interventions :

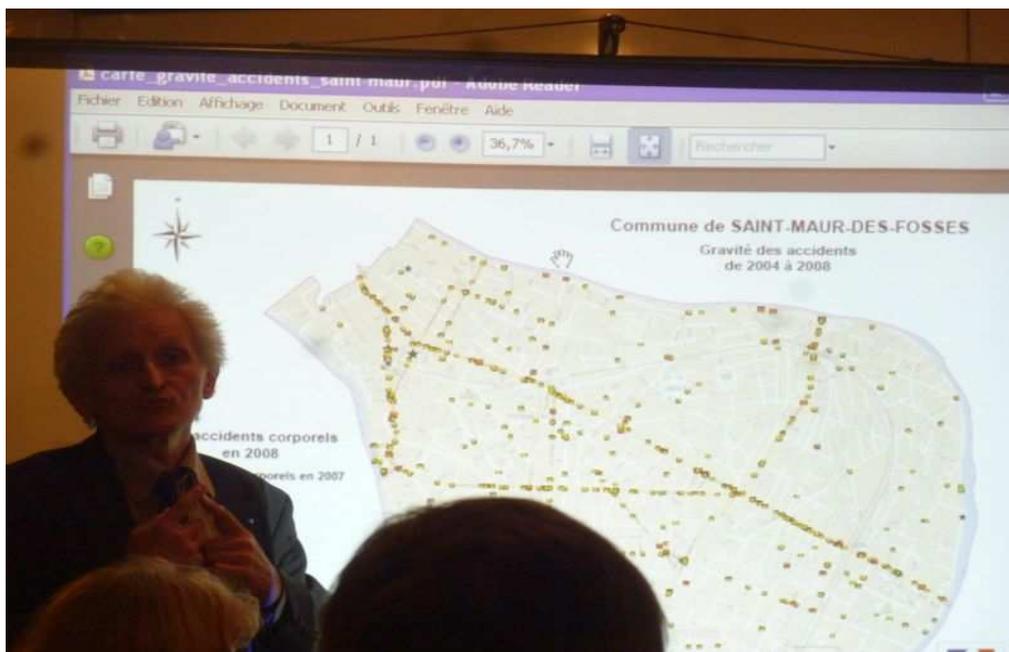


Pour Véronique Michaud, le futur de la ville n'est pas souvent dans la séparation physique des différents modes de déplacement (les vélos sur la piste cyclable, les piétons sur les trottoirs, les autos sur la chaussée), mais bien dans une coexistence de tous au sein d'un même espace, rendue possible par la modération de la vitesse : les zones 30, les zones de rencontre, les double-sens cyclables, etc.

Exceptions faites des axes très fréquentés et des voies vertes (le long des fleuves par exemple), bien sûr.

Christian Collin a détaillé les derniers décrets en faveur du piéton et du cycliste de novembre 2010 (voir lettre PVSM de février 2011), en soulignant le changement fondamental de mentalité qu'ils sous-tendent : ce n'est plus au plus faible à se protéger du plus fort, mais au plus fort à faire attention au plus faible. C'est le fameux **principe de prudence** de la démarche « Code de la Rue ».

Il a insisté sur la lourdeur des sanctions prévues pour le conducteur ne respectant pas les règles de priorité vis-à-vis du piéton : contravention de quatrième classe, quatre points en moins sur le permis de conduire, suspension possible du permis ... Rappelons que ces sanctions sont les mêmes pour un conducteur ne respectant pas la distance de sécurité de 1 mètre en ville pour doubler un cycliste!



Distribution du Calendrier PVSM

Un magnifique calendrier, avec pour chaque mois trois photos illustrant un aménagement cyclable (la plupart prises à St-Maur ou dans le Val de Marne) a été distribué aux élus concernés de notre commune, ainsi qu'aux présidents d'associations (comités de quartier, commerçants ...), aux candidats aux Cantonales de mars 2011 et donc à la Directrice de cabinet du Maire. Puissent-ils en faire bon usage.

Monsieur Henri Plagnol a reçu en mains propres le sien lors de l'inauguration du square des 2 Lions le mercredi 9 mars.

2) DOSSIER : Les accidents de vélo à Saint-Maur de 2005 à 2009

Vous trouverez en pièces jointes à cette lettre les chiffres concernant les accidents de circulation impliquant des cyclistes à St-Maur, de 2005 à 2009. Voici ce qu'on peut en dire :

–49 accidents, aucun tué, et seulement 6 blessés hospitalisés en 5 ans, dont un piéton.

–Avec 43 accidents, le conflit avec une auto représente 88 % du total.

–Parmi les présumés responsables, nous avons 43 % de cyclistes et 51 % d'automobilistes, ce qui rejoint les statistiques nationales sur ce sujet.

–L'ouverture de portière sans précaution est la première cause d'accidents (tout comme au niveau national pour les vélos en ville), le refus de priorité à droite la seconde (3 cyclistes et 4

automobilistes responsables, alors qu'en France l'angle mort des poids lourds est la deuxième cause d'accidents en ville pour les vélos)

–Les voies les plus accidentogènes sont sans surprise les grands axes les plus fréquentés (mais pas les seuls où se rencontrent des vitesses déraisonnables) : Boulevard de Créteil, Avenue Gambetta, Boulevard de Champigny, Avenue du Bac.

Nous savions bien qu'il faudra aménager au moins les axes secondaires pour le vélo et les piétons : baisse de la vitesse maximale autorisée et double sens cyclables.

Faire du vélo à St-Maur est-il donc dangereux ? Les chiffres sur 5 ans sont plutôt faibles, mais nous ne connaissons pas la part modale du vélo à St-Maur, même si nous pressentons qu'elle est relativement faible (France = 3% de tous les déplacements). L'année 2009 est la plus mauvaise avec 15 accidents (mais aucun blessé hospitalisé), et le document joint « Saint-Maur-Accidents-2009 », indique que les cyclistes représentent 10% des victimes (contre 3,8% en 2008), ce qui est sans nul doute bien supérieur à la part modale du vélo à St-Maur. Au niveau national, la part des blessés rejoint la proportion des pratiquants, ce qui fait du vélo en ville un mode pas spécialement dangereux, contrairement au scooter ou à la moto, sur-représentés dans les victimes d'accidents. Les chiffres de 2010 nous diront si cette tendance se confirme.

Il faut cependant rester prudent dans toute analyse de statistiques, et a fortiori sur une seule année.

3) Elections cantonales : les réponses des candidats

Le questionnaire a été envoyé début février aux candidats connus à cette date : nous remercions les candidats ayant pris du temps pour répondre, et nous publions une synthèse des réponses dans un seul document, sous forme de tableau : **Candidats Cantonales, en cliquant sur :**

<http://mdb94.org/spip.php?article610>

4) « Opération Colporteurs » avec le Théâtre de Saint-Maur

En attendant un futur parking vélo devant le Théâtre ... le Théâtre de Saint-Maur nous propose :

« A l'occasion de la première représentation de chaque spectacle joué dans la salle Radiguet (uniquement), 10 **invitations** sont réservées à l'attention des associations de la ville (2 invitations maximum par association). Les premières qui répondront favorablement profiteront de cette offre. En échange, celles-ci s'engagent à faire circuler l'information sur le spectacle...

Dix invitations sont donc offertes pour « l'Aiglon » d'Edmond Rostand, le vendredi 29 avril à 20h30.

Pour réserver vos places, merci de bien vouloir contacter Marilyn Morelli au 01 48 89 22 11 ou par courriel mmorelli@theatresaintmaur.com

Plus d'informations : www.theatresaintmaur.com

5) Du côté des PARKINGS Vélo

Les pince-roues de l'école Miss Cavell et de l'école des Tilleuls ont été remplacés par des arceaux. Idem à la Maison du Combattant. C'est positif, il reste nombre d'endroits à équiper, et beaucoup de ces maudits pinces roues à remplacer par des arceaux, mais la Mairie ne nous communique jamais les prochains emplacements. Curieuse conception de la concertation...



6) Réponse à notre jeu-concours

Pourquoi le jalonnement cyclable saint-maurien (SDIC* prioritaire n°16, dit "Tour de Marne"), à savoir la boucle de la Marne, tarde-t-il à se mettre en place, alors qu'il est déjà un des plus cyclables, et qu'il doit à ce titre être jalonné en priorité selon l'instigateur du jalonnement ?

Lire sur le sujet :

<http://www.mdb94.org/spip.php?article484>

La réponse était : La ville de St-Maur s'oppose à la mise en place des panneaux indicateurs du jalonnement, pour la simple raison que le Conseil Général y a apposé son **logo (tout en haut à gauche)** A quoi cela tient, une ville plus cyclable ...

Exemple de l'existant dans une ville voisine :



Pas de gagnant pour ce jeu-concours, alors voici **une autre devinette** (plus facile ?), toujours pour gagner un an d'abonnement aux revues « Vélocité » ou « Roue Libre ».

Quelle est la largeur de chaussée minimale pour un DSC (Double Sens Cyclable : le droit pour un vélo de « prendre le sens interdit »)?

7) APPEL Bourse aux Vélos le dimanche 26 juin 2011

Merci aux adhérents s'étant proposés pour tenir une Bourse aux Vélos dans le cadre de la grosse fête conviviale sur les quais de la Pie organisée par l'**Association des Riverains de la Pie (ARP)**, le dimanche 26 juin 2011. Il nous manque encore au moins 3 personnes pour pouvoir assurer ce projet.

Vous pouvez vous inscrire sur le tableau des présences en ligne :

<http://doodle.com/q7fvv65ak7xdx3ng>

Les bénévoles qui aident peuvent préempter parmi les meilleures occasions entre la vente du matin et l'achat de l'après-midi.

A propos de l'ARP, ne manquez pas leur site, dû au talent de Cédric Launay, avec des photo-montages de piste cyclable en bord de Marne et d'aménagements paysagers qui font rêver !

<http://sites.google.com/site/associationdesriverainslapie/home>

L'ARP soutient comme nous l'hypothèse 5 proposée par la Mairie : sens unique automobile et piste

cyclable bi-directionnelle sur tout le futur tronçon.

L'AGENDA (chargé !) jusqu'en Mai 2011

MARS

- **Mercredi 16 mars de 20h45 à 22h45: REUNION PVSM** - à la maison du combattant, 73 avenue Diderot à St-Maur
- **Samedi 19 mars toute la journée : BOURSE AUX VELOS** à Vincennes , Place de l'Eglise (Dépôt le matin, Vente l'après-midi) <http://foire.aux.velos.free.fr/>
- **Samedi 26 mars après-midi : BALADE 'Place au vélo à Créteil'**. Nogent, Bois de Vincennes. Départ 15h00 de la [place de l'église St-Christophe](#) à Créteil.

AVRIL

Dimanche 3 avril matin : PARKING DAY au marché de La Varenne dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.
<http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr/>

Lors du Parking Day, des cyclistes paient un stationnement et occupent symboliquement une ou deux places voiture avec leurs véhicules. Venez nous rendre visite et échanger: boissons chaudes offertes ! Contrôle technique des vélos par nos soins éventuellement.

Mercredi 6 avril soir: CINEMA au centre culturel de Sucy-en-Brie. PVSM vous emmène à vélo voir le film « Severn, la voix de nos enfants », Départ 20h15 tapantes Place Kennedy (Adamville) avec vos 3,5 € pour payer l'entrée au cinéma. En savoir plus : [Severn](#)

Dimanche 10 avril : BALADE 'Place au vélo à Créteil' Direction Paris
Départ 10h15 de la [place de l'église St-Christophe](#) à Créteil avec votre pique-nique.

Mercredi 27 avril DATE MODIFIEE de 20h45 à 22h45: REUNION. PVSM - à la maison du combattant, 73 avenue Diderot à St-Maur

Samedi 30 avril 2011 après-midi : BALADE 'Place au vélo à St-Maur' . Les nouveaux Doubles Sens Cyclables de Saint-Maur et les Zones 30 : mythe ou réalité ?
Départ à 15h00 Place d'Adamville (Kennedy), pour deux heures environ de balade dans les rues saint-mauriennes.

MAI

Samedi 7 mai : BOURSE AUX VELOS à Fontenay sous Bois
<http://www.fubicy.org/fontenayvelo/index.php?lng=fr>

Dimanche 8 mai 2011 de 11h à 19h : FETE DU JARDINAGE place d'adamville/Kennedy
PVSM tiendra un stand et un parking vélo: **Conseils contre le vol, et marquage des vélos**, contre 3€ par vélo et votre pièce d'identité :<http://bicycode.org/>
Merci pour votre aide sur le stand

Dimanche 15 mai : BALADE Kérosène 'Place au Vélo à St-Maur' , **Décollage immédiat**. Le monde est à vous . **Départ à 11h30** Place d'Adamville (Kennedy), avec votre pique-nique et vos jumelles pour observer de drôles d'oiseaux. 20 km aller + 20 km retour, avec un rythme tranquille. Accessible à tous avec un vélo en bon état. Aménagements cyclables ou rues tranquilles

majoritaires. Assez plat, sauf un plateau.

Mercredi 18 mai de 20h45 à 22h45: REUNION PVSM - à la maison du combattant, 73 avenue Diderot à St-Maur

Samedi 21 mai : BALADE – 'Place au Vélo à Créteil' . Forêt Notre Dame, Départ 10h30 de la place de l'église à Créteil avec votre pique-nique.

Samedi 21 et Dimanche 22 Mai : Viva Vélo!, Salon de tous les vélos (vélos-couchés, tricycles, pliables, tandems, vélomobiles, Vélos à Assistance Electrique), carrioles et accessoires spécialisés. Bourse aux Vélos, Conférences, Essais, Expositions, ...

Ecole Jean de la Fontaine. 3, Av de la Zibeline. 77240 CESSON

<http://vivavelo.fr/>

->Sur demande (les jours précédents au 06 42 41 90 64), départ en vélo dans le train (RER D) à partir de St-Maur, dimanche en début d'après-midi.

Du vendredi 27 mai au dimanche 29 mai : FETE DU VELO en France

<http://www.feteduvelo.fr/telecharger-public.php>

Dimanche 29 mai : FOIRE AUX TROUVAILLES de 9h à 19h, et BOURSE AUX VELOS de la Peep : place des marronniers à St-Maur. PVSM tiendra un stand et un parking vélo: Conseils contre le vol, et marquage des vélos, contre 3€ parvélo et votre pièce d'identité :

<http://bicycode.org/>

Merci pour votre aide sur le stand

Et n'oubliez pas **Dimanche 19 juin 4ème Convergence vers Paris**, organisée par MDB et les associations franciliennes.

Plusieurs milliers de cyclistes! Balade puis pique-nique géant. Retour éventuellement avec le vélo dans le RER